



CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 06 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le six mars, à vingt heures, le Conseil municipal, de Landrévarzec, régulièrement convoqué le 27 février, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Paul BOEDEC, Maire.

Nombre de membres :

En exercice :	19
Présents :	16
Absents excusés :	1
Absent :	2
Procurations:	1

Présents :

Paul BOEDEC, Morgane COLLEOC, Dominique COLLOCH, Stéphane RIOU, Sébastien CORBEL, Yvonne AUTRET, Aurélie BODENNEC, Isabelle BONNEFOY, Alexandre DUBRAY, Louis KERNALEGUEN, Myriam LE BERRE, Gwenole LE SOLLIEC, Benoit PIRIOU, Michel RANNOU, Nagareta ROY, Hervé TRELLU.

Absents excusés :

Gwendal HERVE,

Absent :

Florian CROISSANT, Éric REYX

Pouvoirs :

Gwendal HERVE donne procuration à Sébastien CORBEL,

Secrétaire de séance :

Morgane COLLEOC.

Le procès-verbal du 28 janvier 2026 est approuvé.

**DÉLIBÉRATION N° 2026-04 : COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025**

Rapporteuse : Dominique COLLOCH, Adjointe au Maire chargée des finances.

Vu le Compte Financier Unique 2025 de la Commune de Landrévarzec ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés					B2
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement	-94 330,63		359 563,23	245,14	265 477,74
Fonctionnement	514 017,45	317 486,45	215 119,99	584,39	412 235,38
<b>TOTAL I</b>	<b>419 686,82</b>	<b>317 486,45</b>	<b>574 683,22</b>	<b>829,53</b>	<b>677 713,12</b>

Vu les résultats présentés ci-dessous pour 2025 :

**Après en avoir délibéré, le Maire n'ayant pas pris part au vote, le conseil municipal,**

- APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 de la Commune de Landrévarzec
- DONNE pouvoir à M. le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

VOTE			
Votants : 16	Pour : 12	Abstention : 4	Contre : 0

**DÉLIBÉRATION N° 2026-05 : CESSION DOMAINE PUBLIC**

*Rapporteur : Sébastien CORBEL, Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme.*

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que par une délibération certifiée conforme le 13 juin 1994, la Commune avait décidé de céder à M. LE GOUE Raymond, domicilié 3 rue Laennec à Briec de l'Odet, une parcelle de terrain appartenant au domaine public d'environ 17,5 m<sup>2</sup> pour 1500 FF attenant à son habitation.

L'acte de cession n'avait lui jamais été réalisé.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal,**

- Autorise la rétrocession de cette parcelle de terrain d'environ 17,5 m<sup>2</sup> à M. LE GOUE pour un montant de 375 €, les frais restant à la charge du demandeur
- Le réseau pluvial étant susceptible d'être impacté, les travaux afférents seraient à la charge du propriétaire
- DONNE pouvoir à M. le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

VOTE			
Votants : 17	Pour : 17	Abstention : 0	Contre : 0

Paul BOEDEC <i>a signé</i>	Morgane COLLEOC <i>a signé</i>	Dominique COLLOCH <i>a signé</i>	Stéphane RIOU <i>a signé</i>
Sébastien CORBEL <i>a signé</i>	Yvonne AUTRET <i>a signé</i>	Aurélié BODENNEC <i>a signé</i>	Isabelle BONNEFOY <i>a signé</i>
Florian CROISSANT <i>Absent</i>	Alexandre DUBRAY <i>a signé</i>	Gwendal HERVE <i>procuration à Sébastien Corbel</i>	Louis KERNALEGUEN <i>a signé</i>
Myriam LE BERRE <i>a signé</i>	Gwenolé LE SOLLIEC <i>a signé</i>	Benoît PIRIOU <i>a signé</i>	Michel RANNOU <i>a signé</i>
Éric REYX <i>Absent</i>	Nagareta ROY <i>a signé</i>	Hervé TRELLU <i>a signé</i>	

## QUESTIONS DIVERSES

Dépenses d'investissement réalisées depuis le dernier Conseil :

- Aspiration poussière local APB : 10 570,93 €
- Travaux de couverture ancien presbytère : 3 000 €
- Travaux de couverture salle de « ping-pong » : 4 768 €
- Travaux de couverture bibliothèque : 1 296 €
- Maîtrise d'oeuvre « 4 rues » : 1 800 €
- TNE Anjela Duval : 6 289,20 €

Point cantine :

Stéphane RIOU : On avait prévu 5 ans pour absorber la soule de sortie. On le fera en moins de 4 ans. Gain de près de 2 € par repas par rapport à QBO.